

ser des dépenses additionnelles au gouvernement, cela va améliorer l'impact de la TPS sur ces particuliers. Le gouvernement calcule que les transferts majorés aux particuliers et la diminution des recettes fiscales due à l'indexation découlant des réformes de la TPS vont coûter 0,9 milliard de dollars. En plus des répercussions possibles sur le gel budgétaire actuel, les transferts aux provinces, indexés eux aussi, vont augmenter . . .

Le sénateur Cools: Sénateur Gigantès, accepteriez-vous de répondre à une question?

Le sénateur Gigantès: Oui.

Le sénateur Cools: Plus tôt, sénateur Gigantès, le sénateur Frith et moi avons parlé du témoignage de M. Wilf Goodman lorsqu'il a comparu devant le Comité des banques et du commerce. Il a tenté de défendre la position du gouvernement.

Plus tôt, je vous ai demandé si vous aviez réfléchi aux mécanismes utilisés par le gouvernement pour se tenir au courant de la situation alors qu'il élaborait cette mesure législative. Je voudrais revenir là-dessus. Vos propos, tout comme les questions soulevées par les autres, semblent reposer sur l'hypothèse qu'énonce le gouvernement depuis le début, à savoir que la taxe sur les ventes des fabricants est tellement abominable et terrible qu'il faut absolument la modifier. Dans son témoignage ce jour-là, M. Wilf Goodman a dit que seul le diable aurait pu inventer une telle taxe.

Il y a quelque temps, le sénateur Frith a parlé d'un témoin en particulier qui nous a mis en garde contre cette hypothèse. Autrement dit, le témoin nous a encouragé à trouver pourquoi la taxe actuelle sur les ventes des fabricants était si abominable.

Il s'agit là d'un fait très intéressant, car, il y a plusieurs années, lorsqu'il a présenté ses divers documents d'étude sur la réforme fiscale, M. Wilson a fini par choisir une taxe différente de celle qu'il semblait priser en 1987.

La question que je souhaite vous poser est la suivante: dans vos recherches et vos études sur la question, avez-vous réussi à comprendre comment le gouvernement était arrivé à cette conclusion? Les représentants du gouvernement ont émis cette hypothèse dans leur témoignage, mais nous n'avons jamais réussi à comprendre comment ils étaient arrivés à cette conclusion? Avez-vous été en mesure de déterminer si cette hypothèse était fondée?

Le sénateur Gigantès: Il existe d'autres solutions. On nous a dit que la taxe sur les ventes des fabricants entraîne la perception d'une somme de 1,7 milliard de dollars à l'égard des exportations. Ainsi, nos exportateurs sont pénalisés puisqu'ils doivent verser 1,7 milliard de dollars en taxes. Toutefois, ce préjudice causé à nos exportations est infime comparé à celui qui découle de l'augmentation de notre dollar, en vertu d'une entente secrète conclue avec les États-Unis, et qui a fait passer celui-ci de 72 cents à environ 85 ou 86 cents par rapport à la devise américaine.

Comparé aux répercussions de cette mesure, le tort causé à nos exportations par la taxe sur les ventes des fabricants est infime. Étant donné que les exportations totalisent 120 milliards de dollars, la perte causée par l'application de cette taxe—soit 1,7 milliard de dollars—correspond à un peu plus de 1 p. 100. Par contre, le préjudice causé par l'augmentation de la valeur du dollar est beaucoup plus important. C'est cette mesure qui frappe réellement nos exportations. La situation des exportations pourrait être améliorée et on pourrait même

éliminer la taxe visant celles-ci. Une telle mesure améliorerait considérablement cette taxe sur les ventes des fabricants. Toutefois, le gouvernement n'a pas opté pour cette solution. Il a choisi une autre solution, à savoir la TPS. Les autres recours possibles étaient les suivants: L'adoption d'une politique de plein emploi—mais une telle mesure est déraisonnable pour un gouvernement conservateur, étant donné qu'elle suppose que celui-ci assume un rôle plus actif dans l'économie. Or, le gouvernement conservateur ne voulait pas cela.

Il n'a pas voulu opter pour la solution dont je fais état actuellement, soit la solution proposée par Neil Brooks, qui consiste à augmenter l'impôt sur le revenu ainsi que sur les bénéfices des entreprises. Ce n'est pas le genre de mesure que le gouvernement conservateur prend. Celui-ci voulait modifier le régime fiscal. Il aurait pu apporter certains changements, mais il l'a modifié de façon plus importante parce que cela convenait à sa clientèle composée de grandes entreprises.

• (1530)

Ainsi qu'il ressort des chiffres de Neil Brooks que je viens de vous lire, le fardeau fiscal des manufacturiers diminue de 4,7 milliards de dollars, dont une partie est transférée sur le dos du consommateur. Ce n'est pas la totalité du fardeau qui va être pris en charge par le consommateur, les fabricants en conservent une partie. Les amis industriels du gouvernement voulaient que le gouvernement les décharge du fardeau pour l'infliger aux pauvres du Canada.

Ils sont arrivés en postulant que la seule possibilité était la TPS, car les autres options sont contraires à l'idéologie économique conservatrice. Ils sont partis du postulat que la taxe sur les ventes des fabricants est moins bonne que la TPS car elle impose à l'évidence un plus grand fardeau aux fabricants que la TPS. Je ne sais pas si cela répond à votre question ou non.

Le sénateur Cools: Je ne suis pas convaincu que vous y ayez répondu en totalité. J'apprécie vos efforts. Je me ferai un plaisir de revenir sur la question plus tard.

Le sénateur Gigantès: Nous aurons peut-être l'occasion d'en parler plus avant.

Je suis maintenant impatient de redonner la parole à M. Brooks, pour le bénéfice des sénateurs qui trouvent cette lecture peut-être un peu ardue, mais qui pourraient néanmoins, malgré eux, laisser quelques-uns de ces propos pénétrer leur conscience.

Le gouvernement estime que la TPS coûtera environ 0,2 milliard de dollars de plus à administrer que la TVF. Nous savons déjà que ce devis est totalement dépassé et que le gouvernement a demandé une rallonge. Il demande maintenant près de 0,5 milliard de dollars, et ce n'est pas fini. C'est là un autre exemple de l'incompétence que je déplore. Il ne savent même pas compter.

Les estimations varient quant au nombre de fonctionnaires qui sera nécessaire pour administrer les dispositions complexes de la TPS proposée. Il ressort d'indications récentes que le ministère du Revenu national devra recruter 3 900 fonctionnaires de plus, et le secteur privé va devoir en engager au moins autant. En effet, si l'on va être soumis aux vérifications de la police fiscale, il faut disposer de personnes qui pourront répondre aux questions de celle-ci.

Le petit boutiquier va devoir apprendre lui-même, et enseigner à son personnel, quelques 300 pages de règlements illogi-